



## Permis de construire et légalité

500 logements construits par an, c'est la moyenne depuis 2009 et c'est le souhait des élu-e-s malouins pour les prochaines années.

Selon les chiffres de la mairie, 75 logements neufs et 680 logements existants, soit 755, viennent s'ajouter au parc de résidences secondaires chaque année.

Cette folie immobilière, qui nourrit la spéculation, conduit à exclure de la ville les ouvriers, ouvrièr.e.s et employé.e.s. Ils et elles sont plus nombreux à travailler dans la ville mais le nombre de celles et ceux qui y habitent a diminué, -12 % entre 2009 et 2019, avec des pics à -51 % dans un quartier comme Rocabey.

Ce scandale, qui nécessiterait un contrôle sévère du marché foncier et immobilier, n'empêche pas la signature de permis de construire dont la légalité interroge.

Osons! vous invite à venir découvrir et discuter d'un permis de construire de 7 immeubles et plus de 200 logements derrière le tribunal

REUNION PUBLIQUE
JEUDI 26 OCTOBRE à 20H,
Salle BOUVET, PLACE BOUVET
à SAINT-SERVAN

OSONS! Guichet des Associations, 19 rue de la Chaussée –35400- Saint-Malo TEL 07 69 07 83 57 Courriel: osons@osons-a-stmalo.com – site: https://www.osons-a-stmalo.com